

CHARTRE DE PARTICIPATION – NOCTURNE GRAND FRISSON

Organisée par : **Le Labyrinthe Les Hautes Herbes**

Adresse : croisement du chemin de l'Isle de France et du chemin des Tempines, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.

Conditions générales de participation :

Afin de garantir à toutes et tous une expérience immersive, fluide et agréable, nous vous remercions de prendre connaissance des éléments suivants :

1. Âge minimum requis

L'événement est accessible uniquement aux personnes âgées de 15 ans et plus, en raison de certains contenus pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes.

2. Respect des horaires

Une heure de départ vous est attribuée. Merci de vous présenter au minimum 15 minutes avant l'horaire indiqué, que vous soyez en groupe ou en individuel.

3. Acceptation préalable de la charte

Chaque participant doit lire, signer et accepter cette charte avant l'événement. Il est impératif de se présenter avec la charte signée le jour J.

Pour les groupes, chaque personne est tenue de prendre connaissance des présentes conditions en amont, en nous contactant pour recevoir le document ou en le téléchargeant.

En l'absence d'acceptation écrite, la participation pourra être refusée le jour de l'événement.

4. Modification ou annulation

En cas de changement (nombre de participants) ou d'annulation, merci de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance. Passé ce délai, il vous revient de trouver un remplaçant si nécessaire.

5. Comportement

Pour le confort et la sécurité de tous, nous vous demandons de faire preuve de respect envers les autres participants ainsi que les membres de l'équipe.

Tout comportement agressif, injurieux ou violent est strictement interdit.

Toute personne portant atteinte au champ de maïs et au décor, pourra être exclue du jeu.

6. Substances interdites

L'accès à l'événement est refusé aux personnes sous l'emprise d'alcool ou de substances illicites.

Toute personne en état d'ébriété, pourra être exclue du jeu.

7. Stationnement et covoiturage

Le nombre de places étant limité, merci de privilégier le covoiturage selon les règles suivantes :

2 à 4 personnes : 1 voiture - 5 à 10 personnes : 2 voitures maximum - 10 à 15 personnes : 3 voitures maximum

En cas de dépassement, l'accès au parking pourra être refusé.

Traitement des données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de cette charte (nom, prénom etc. ...) sont utilisées uniquement pour des raisons d'organisation, de sécurité et de traçabilité de l'événement Nocturne Grand Frisson.

Ces données ne seront en aucun cas transmises à des tiers ni utilisées à des fins commerciales. Elles sont conservées pour une durée maximale de 3 mois après la fin de l'événement, puis supprimées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant peut exercer son droit d'accès, de rectification ou de suppression de ses données auprès de l'organisation sur simple demande.

Engagement du participant

En signant cette charte, je reconnais avoir pris connaissance des règles ci-dessus, en comprendre la portée, et m'engager à les respecter sans réserve.

Nom :

Prénom :

Fait à Le/...../.....

Signature :